

Vers une remédiation plus efficace à partir de pratiques européennes performantes Projet Erasmus+ 2015-2017

Rapport pour les décideurs dans le cadre du Pacte d'excellence

Le Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles gère pour une période de deux ans débutant en juin 2015 un consortium de cinq établissements secondaires afin de mener à bien un projet Erasmus+. Ce projet, intitulé "Vers une remédiation plus efficace à partir de pratiques européennes performantes", est actuellement dans la phase de rédaction de fiches de bonnes pratiques pédagogiques en matière d'aide face aux difficultés d'apprentissage.

Les pratiques en matière de remédiation de trois pays (Italie, Pays-Bas, Angleterre) ont été observées et analysées. Ces pays ont été ciblés pour avoir amélioré leurs résultats aux tests internationaux ces dernières années. Plusieurs constatations similaires ont été dressées par les vingt-et-un professeurs et chefs d'établissement qui se sont rendus sur le terrain.

Ce travail permet déjà de tirer plusieurs conclusions que les membres du consortium tiennent à partager avec les décideurs responsables de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En résumé, les caractéristiques suivantes se retrouvent dans les trois pays:

- des écoles à gestion autonome qui doivent rendre des comptes aux autorités de tutelle;
- une transparence totale des résultats individuels des écoles aux tests nationaux (pas en Italie);
- une valorisation constante des progrès des élèves, quels que soient leurs résultats;
- une mise en activité continuelle des élèves, qui sont vraiment acteurs de leurs apprentissages;
- l'accent mis sur la recherche de la juste information au travers de l'utilisation de sources multiples (livres, atlas, moteur de recherches sur pc...) et la sollicitation de l'esprit critique par rapport à l'information trouvée et la source choisie;
- si la remédiation immédiate est une pratique commune aux trois pays, en Angleterre et en Italie, l'organisation de la remédiation structurelle est confiée à un organisme extérieur. Cet organisme assure la remédiation différée, conçoit des cours adaptés qu'il met à la disposition des enseignants, forme ces derniers à la pédagogie différenciée, assure la coordination entre l'équipe de soutien et l'équipe enseignante et assure un suivi rapproché avec les familles.

Le consortium espère par ce rapport, contribuer aux réflexions en cours dans le cadre du Pacte d'excellence. Il se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Personne de contact: Sabine HAOT, sabine.haot@cfwb.be



Erasmus+

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.